**Plan détaillé de la méthodologie :**

1. **L’approche biographique & le « récit de vie »**

Afin de conduire le terrain de la deuxième étape du projet, la méthodologie des récits de vie a été choisie. Mais qu’entend-on par « récit de vie » ? Quels sont les éléments clefs et outils permettant d’atteindre des résultats pertinents et une réelle réflexivité sur la vie des narrateurs et narratrices de ces récits.

* 1. **Définition de la notion**

Généralement l’approche biographique repose sur la conduite de récit de vie, le « plus souvent oral, suscité à la demande d’un chercheur à des fins de connaissances scientifiques » - Legrand, 1993. (Burrick, 2010). Denzin (1970) défini le récit de vie comme une histoire de vie telle que contée par la personne qui l’a vécue (Bertaux, 1980). L’approche biographique et plus particulièrement la méthode des récits de vie s’appuie de manière générale sur la conduite d’un entretien entre chercheur et enquêté. Ces entretiens reviennent sur la narration d’une partie ou de l’intégralité de la vie de la personne entretenue. « Le traitement de l’entretien repose sur une mise en ordre chronologique et spatiale a posteriori des faits biographiques évoqués » (Mekdjian et Olmedo, 2016). Ces entretiens sont menés de manière plus ou moins directive et parfois même incluent les deux méthodes en alternant les types de directions durant l’entrevue. En effet, certains auteurs parlent de semi-directivité (Legrand, 1993) amenée notamment lors de la clôture de l’entretien afin de permettre un retour sur l’expérience de l’entretien de la personne interrogée (Burrick, 2010).

* 1. **Etat de l’art sur la question (peut-être exemplifier ?)**

Burrick (2010) dans son état de l’art sur la question des récits de vie et de l’approche biographique identifie trois grands courants de recherche qui utilisent le recueil et l’analyse de récit de vie [*(Niewiadomski & Villers (de), 1996 ; Pineau & Le Grand, 2002)- références à consulter].* Nous nous concentrerons ici sur l’approche du « récit de vie comme technique de recueil de données dans le cadre de recherches sociologiques et ethnologiques » (Bertaux, 1970) [à développer].

Il est également important de revenir sur les critiques méthodologiques que nous devons accoler aux récits de vie et plus généralement à l’approche biographique telle que nous l’avons définie précédemment. Tout d’abord, Bourdieu (1986) parle d’une « illusion biographique » qui amène chercheur et enquêté à penser la vie comme une succession chronologique d’évènements au sein d’un récit logique et totalisant. En effet, cette narration amènerait le sujet à transformer sa vie en une suite logique rétrospective et prospective et nous verrions apparaître dans le discours une forme de consistance et de constance peu représentative d’une vie objectivée (Burrick, 2010). Bourdieu (1986) mobilise un phénomène de « complicité naturelle » entre chercheur et sujet qui par essence rendrait caduque le contenu même de la narration. Le narrateur du récit ainsi que le chercheur auraient un même intérêt à accepter le sens donné par le narrateur au récit de son autobiographie. L’auteur amène également à comprendre le récit de vie comme structure d’un réseau et la nécessité de saisir d’abord l’ordre social sur lequel repose le récit. Néanmoins, l’auteur reviendra sur cet avis tranché dans la Misère du Monde (1989) en démontrant l’intérêt d’une démarche plus subjective pour certains sujets.

Les limites de cette approche sont également soulignées par Passeron (1990). A l’instar de Bourdieu, Passeron nous interpelle sur l’illusion d’une « panpertinence » c’est-à-dire que tous dans le discours du narrateur fait sens. Demazière (2003) parle même d’une « trame narrative » qui serait tissée au fil du discours.

Malgré ces critiques, la méthode du récit de vie semble la mieux adaptée à l’objectif que nous nous sommes fixé au sein du projet ANR HITI, à savoir, comprendre les rapports affectifs qu’entretiennent les pêcheurs et les pêcheuses de l’île avec le lagon. Dans la mesure où ce ne sont pas par essence les faits narrés qui seront analysés mais bien ce que disent ces anecdotes et le moment de leur mobilisation dans le discours. Burrick (2010) nous amène d’ailleurs à « reconstituer la structure diachronique afin d’atteindre une objectivité moins discursive » ce qui nous permettrait de comprendre les effets de causalité des faits évoqués. Mais, là encore, travaillant sur les affects et les rapports avec le lagon, une grande part sera laissée à la subjectivité des pêcheurs et pêcheuses car c’est cette subjectivité qui est au cœur de cette recherche.

1. **Définir la méthodologie du récit de vie à Moorea**

[Recontextualiser l’ANR] *Quels rapports affectifs les pêcheurs de Moorea entretiennent-ils avec le lagon (p. ex. l’attachement à une zone) ?*

L’objectif de la méthode des récits de vie est de prendre connaissance des rapports affectifs qu’entretiennent les pêcheurs et pêcheuses avec le lagon.

* 1. **Pourquoi le récit de vie dans ce contexte précis ?**

La méthodologie du récit de vie est pertinente dans la recherche menée ici, dans la mesure où ces derniers sont une porte d’entrée idéale aux affects et émotions que nous cherchons à identifier. Ils permettent de « déterminer d’entrée de jeu la nature du propos que commande la réflexion
envisagée » (Bédard, 2016).



(Bédard, 2016)

Les récits de vie nous permettront par conséquent d’avoir accès aux représentations des narrateurs et narratrices de ces biographies.

Certains auteurs font à ce titre une distinction entre :

* Les représentations qui évoquent et confortent (« *that speak of* »)
* Les re-présentations qui connotent et mobilisent (« *that speak for* ») (Debardieux, 2013)

Cette distinction permet alors d’illustrer en quoi « ce processus et son objet sont foncièrement complexes et évolutifs » (Bédard, 2016). En effet, Bédard (2016) déplore l’imprécision et le manque d’acuité de nombreux travaux, entraînée par une mauvaise définition des représentations et amenant à des interprétations erronées. Néanmoins, celui-ci souligne quelques travaux qui font, selon lui, exception. C’est le cas de Kobayashi (2009)qui définit une « relation entre représentation, affect et émotion, où affect et émotion ne sont pas abordés comme des extensions de la représentation ou des éléments d’un autre processus mais plutôt comme parties prenantes d’une représentation oppositionnelle sur laquelle elle ne développe pas » (Bédard, 2016)

Afin de répondre à ces insuffisances il nous faudrait « savoir d’entrée de jeu le type de relations en cause et donc quel(s) processus est (sont) à investiguer au su de la problématique posée » (Bédard, 2016). ­Cependant, si nous reprenons ce postulat, la nature de la recherche que nous effectuons dans le projet HITI ne nous permet pas d’anticiper car ce que nous cherchons est précisément le type de relation en cause. De ce fait, les processus à investiguer ne seront perçus qu’une fois les entretiens menés, c’est dans l’analyse que ceci pendra une place primordiale pour la suite de la réflexion. C’est dans la phase d’herméneutique que ce genre d’approche pourra être mis en place.

* 1. **Le matériel préalable**

Les entretiens non-directifs conduit lors de la phase de recueil des cartes mentales ont permis de mettre en lumière quelques thématiques que nous estimons nécessaire d’éclairer. Une transcription intégrale des entretiens nous a permis de réaliser une analyse de contenu. Une trentaine d’heure d’enregistrement ont été transcrites sur un total de 38 heures 28 minutes et 05 secondes. En effet, tous les entretiens ont fait l’objet d’une captation audio. Cependant, certains enregistrements retranscrivent uniquement les échanges liés à la réalisation des cartes et ne partent sur aucune discussion digressive. Ce n’est néanmoins pas le cas de la plupart des entretiens qui se sont révélés fort intéressants dans le développement de notre méthodologie et notre sujet. Ces entretiens ont été transcrits manuellement sur un total d’heure de transcription de ??? heures (*pour l’instant 13 heures de transcription).* Une pédale de retranscription associé à un module (logiciel) a été utilisée afin de faciliter l’exercice. Chaque entretien transcrit a été transcrit de manière intégrale. A la manière des transcriptions sociologiques ou chaque silence et hésitations ont été notées.

L’analyse des entretiens retranscrits, a permis, comme mentionné plus tôt à construire notamment une partie du guide d’entretien utilisés dans la partie semi-directive des récits de vie, ainsi que pour structurer une partie moins directive voir non-directive de ces narrations. Les entretiens ont également permis d’éclairer quelques suppositions sur les cartes, de davantage les contextualiser mais également de développer un argumentaire et des hypothèses plus conséquentes sur les cartes mentales réalisées.

Le guide d’entretien mentionné plus haut a donc reposé sur une recherche bibliographique préalable mais s’est également basé sur une première expérience de terrain.

Les récits de vie se dérouleront donc en plusieurs étapes. Une première étape ayant déjà été entamée lors du premier terrain, i.e. la prise de contact. Nous exposerons donc une deuxième étape qui est le maintien du contact et la « reprise de contact » une fois sur place. Lorsque le contact a été rétabli, il s’agit alors de prendre un rendez-vous avec la personne contactée. Ici l’important sera de déterminer dans quel environnement nous souhaitons rencontrer cette personne. Il serait préférable que ce soit chez la personne, d’autant plus si lors de la première rencontre celle-ci s’est effectuée dans un lieu public ou dans un lieu n’étant pas le domicile de la personne.

1. **Le déroulement de l’entretien, du récit de vie**
	1. **Prise de contact et taille de l’échantillon**

La prise de contact avec les pêcheurs et pêcheuses de Moorea a été réalisée en amont. En effet, comme évoqué précédemment ce terrain fait écho à un premier ayant pris place entre avril et juillet 2022 où un recueil de cartes mentales a été effectué. Les personnes qui ont réalisées des cartes lors de cette première phase du projet seront les premières personnes ressources mobilisées sur cette deuxième phase. Il s’agit donc de pêcheurs et de pêcheuses originaires des différentes communes associées de l’île. Sur un total initial de 60 personnes mobilisées seulement une moitié est envisagée. Nous avons jugé pertinent de ne sélectionner que certains profils sur divers critères. En premier lieu, le critère du type de pêche effectué, il ne faudrait pas sur-représenter certaines pratiques par rapport à d’autres. En deuxième lieu, une discrimination géographique est envisagée, au même titre que les type de pêche, les différentes communes doivent être représentées. Ce critère est néanmoins délicat dans la mesure où certaines communes et certaines communautés de pêcheurs sont plus difficiles d’accès que d’autre. De plus, certaines communes ont un engagement politique et associatif plus marqués et donc se montre davantage coopératives voir enthousiastes face au projet. Il s’agira de ne pas tomber dans une facilité en privilégiant de manière importante ces communes engagées. Enfin, un troisième critère important sera celui du genre. En effet, un quart des personnes entretenues durant la première phase étaient des femmes. Il nous faudra ici rester dans le même ordre de grandeur ou bien atteindre la parité. En aucun cas il ne faudra descendre en-dessous de ce ratio.

Un carnet d’adresse a été constitué lors de la première phase et sera donc mobilisé en avril prochain. Les contacts se feront par téléphone ou directement sur les lieux de vie des personnes en fonction du lien tissé lors des premières rencontres.

« *Considérer le fait que les divers acteurs à interviewer, compte tenu
de leur statut mais encore et surtout de leurs lectures plurielles et évolutives
des rapports qu’ils entretiennent avec l’objet investigué, ni ne tiendront le
même discours ni ne promulgueront les mêmes pratiques vis-à-vis l’espace, le
territoire ou le lieu concernés, tant et si bien qu’il faut expliciter, là encore, si ce
sont les perceptions, représentations, conceptions ou affections qui sont visées.* » (Bédard, 2016)

* 1. **Les lieux et activités [à développer]**
		+ Comment s’organise les rendez-vous pour les récits de vie, les lieux vont être très importants car ils vont évoquer différentes choses chez les pêcheurs et pêcheuses. Il faudra donc prendre en compte cet élément dans l’analyse postérieure des récits. (Ajouter réfs)
	2. **Le matériel utilisé [à développer]**
		+ Pour la captation audio
		+ Autre ? (si utilisation de feuille pour dessiner, photos etc) – *à discuter*
	3. **Conduite de l’entretien**

Tout d’abord, plusieurs questions vont structurer la préparation ainsi que la conduite des entretiens : Faut-il être directif ou non directif ? Faut-il chercher à recueillir des récits complets ou incomplets ?

Un objectif principal dans cette méthodologie sera de réussir à atteindre au travers des entretiens un phénomène de saturation qui se montrera essentiel pour donner du poids aux données recueillies. Le phénomène de saturation permet une relative généralisation de certains faits, vécus.

Le récit de vie par essence et dans notre sujet induit une orientation non-directive (Mucchieli, 1996) basée sur deux principes : 1. Eviter les interventions qui pourraient structurer le discours du sujet. 2. Intervenir que pour accroître l’information ou la préciser et ainsi permettre de développer un discours en profondeur (Fonneteau, 2002).

Legrand 1993 : « dose constitutive de non-directivité »

1. « Consigne large qui guidera les schémas mentaux de l’individu – filtre par lesquels vont passer les expériences
2. Guide comme aide-mémoire (Villers (de) 1996) le chercheur doit faire preuve de « neutralité bienveillante » 🡪 attitude de compréhension (Rogers, 1996 ; Mucchieli, 1995) (congruence ; attention positive inconditionnelle ; empathie ; écoute sensible) Barbier, 1997.
3. Eviter les questions directes, trouver « la bonne distance relationnelle » (sympathie et compréhension + détachement et objectivité
4. Assurer le secret des réponses »

Durant l’entretien il nous faudra changer de perspective et « **s’intéresser à ce que l’individu croit et non à ce qu’il sait**» ; « une des conditions pour qu’un récit de vie se développe pleinement, c’est que son interlocuteur soit saisi par le désir de se raconter et qu’il s’empare de lui-même de la conduite de l’entretien » (renoncer à cette habitude de conduire l’entretien, aller à contre-courant, contre intuitif) (Bertaux, 1980).

Clôture du récit : inciter le sujet à aborder des thèmes nécessaires à la problématisation du projet de recherche afin de recueillir les données relatives à un canevas (Burrick, 2010).

**Grille semi-directive de clôture d’entretien (à étoffer) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Thématiques  | Questions | Justification – qu’attend-on de cette question  |
| Vivre le récit de vie  | Qu’est-ce que tu penses de ce qui s’est dit ? | Avoir des indications sur le ressentis à la fin de l’entretien  |
| Comment te sens-tu après m’avoir raconté tout ça ? | Est-ce que ce moment a été important pour la personne ou non (donnera des indications aussi sur la nature des propos tenus) |
| Est-ce qu’il y a des choses que tu aurais aimer dire et n’as pas dit et d’autres que tu regrettes d’avoir dit ?  | Nous amener à voir ce que nous aurions dû peut-être aborder et laisser place à la personne d’aborder des thématiques qui n’ont pas pu revenir sur le tapis. Permettre également de souligner, s’il y en a eu des moments qui ont mis mal à l’aise la personne (identifier si la personne est assez à l’aise pour en parler, pas souvent le cas d’ailleurs) 🡪 identifier la nature de la relation chercheure-enquêté.e |

Il nous restera à déterminer également si le récit de vie doit s’étendre sur l’intégralité de la vie des personnes ou simplement une période de vie. Enfin, est-il envisageable d’adapter en fonction des personnes mobilisées cette méthode afin de pouvoir répondre au mieux à la question. Prenons l’exemple d’un pêcheur ou d’une pêcheuse arrivée sur l’île dans son enfance, est-il nécessaire pour comprendre le rapport avec le lagon de connaître le début de sa vie sur une autre île ? Nous pouvons penser que oui dans la mesure ou cette personne aura probablement lié un lien particulier avec le lagon sur son île d’origine qui influencera peut-être son rapport avec le lagon de Moorea.

1. **Traitement de la donnée**
	1. **Transcription de l’audio**
		* La transcription sera réalisée à l’issue de chaque entretien, « à chaud » afin de garder le plus grand nombre de détails possible
		* Analyse des entretiens (grille ou analyse libre ?)
	2. **Observation parallèle pendant l’entretien**

Langage non parlé notamment ; va alimenter l’analyse des audios et l’interprétation du discours. Une prise de notes pendant l’entretien est donc nécessaire afin de garder en mémoires ces moments précis (gêne, hésitations etc)

* 1. **Méthode d’analyse**

Comme évoqué plus haut, beaucoup de travaux relèvent d’imprécision quant aux notions utilisées ce qui amène à de mauvaises interprétations. Ce phénomène est notamment imputable au fait que les processus de perception, de représentation et d’affection ne sont pas abordés et examinés communément (Bédard, 2016). De ce fait, il nous faudra dans un premier temps d’analyse revenir sur la définition de tous les termes afin de permettre un dialogue précis entre ces derniers comme un tout et « s’attarder davantage sur le processus que sur l’objet » (Bédard, 2016).

Dans la mesure où nous travaillons sur des représentations spatiales et des sources subjectives, il sera important d’effectuer tout au long de ce travail des retours réguliers sur ma propre représentation du sujet d’étude et celle de l’équipe de recherche. Ces représentations amèneront un biais dans le travail (pas nécessairement négatif), il s’agira d’une influence notamment sur le contenu même de la donnée recueillie et des informateurs sollicités. Il sera nécessaire de justifier l’aspect subjectif de l’approche dans le choix méthodologique, à savoir, pourquoi est-ce pertinent dans notre cas ? Revenir sur le phénomène de saturation va nous permettre de pallier ce problème de subjectivité. En effet, « La saturation s’opère dans le plan de la représentation que l’équipe de recherche construit peu à peu de son sujet d’étude : « culture » d’un groupe au sens anthropologique, sous-ensemble de rapports socio-structurels, de rapports sociosymboliques etc. » Le phénomène de saturation arrive lorsque le chercheur ou l’équipe de recherche, après un certain nombre d’entretien, n’a plus rien à apprendre sur le sujet sous l’angle sous lequel il a été abordé. Il se perçoit notamment lorsque dans des entretiens certaines réponses sont attendues ou que les sujets mobilisés et la manière dont ils sont mobilisés sont redondants. Ce phénomène de saturation est difficile à atteindre mais offre une base solide à la généralisation des informations recueillies (Bertaux, 1980).

Lors de l’analyse et de l’interprétation des récits de vie, il sera nécessaire d’informer le lecteur des « expériences réelles qui ont permis de conclure » (Malinowski, 1922). En effet, « *seules possèdent une valeur scientifique les sources ethnographiques où il est loisible d’opérer un net départ entre, d’un côté, les résultats de l’étude directe, les données et interprétations fournies par les indigènes, et de l’autre, les déductions de l’auteur basées sur son bon sens et son flair psychologique* ». (Malinowski, 1922)

De plus, la question reste en suspens, il serait peut-être à propos de réaliser une grille d’analyse des récits de vie, afin de systématiser l’interprétation. Néanmoins, le risque est d’essayer de faire coller le discours à des hypothèses préalables et à chercher à « faire entrer les pêcheurs et pêcheuses dans une boîte » sans voir ce qui pourrait être pertinent en dehors de cette grille. En outre, Passeron (1990) interpelle le chercheur sur l’ « anonymisation statistique » lors de l’analyse des récits qui « amène les sujets à n’être que les représentants d’un positionnement structurel » (dans Burrick, 2010, p. 17). Il nous faudra donc veillez à ce que l’analyse n’annihile pas complètement l’individualité et la singularité des discours et des vécus, ce qui pourrait être le cas avec une grille préalablement construite. Il faudrait peut-être construire une grille qui ne serait qu’une phase de l’analyse ou une grille construite ultérieurement, après une première analyse ouverte des entretiens. Il s’agira alors de définir une nomenclature dans les notions et concepts abordés et détailler avec précision les notions mobilisées. Par ailleurs, nous pourrons penser à une ébauche de typologie en ce qui concerne les profils qui ont réalisé les cartes ainsi que les entretiens (ici l’objectif est de reprendre l’analyse des cartes réalisées en phase 1 afin de pouvoir construire une typologie qui pourra évoluer avec l’intégration des récits de vie dans l’analyse. De plus, cette typologie sera déjà étoffée et probablement affinée et modifiée lorsque sera effectuée l’analyse complémentaire du discours recueillis par l’intermédiaire d’entretiens non-directif pendant la collecte des cartes).

Lors de l’analyse nous pourront prendre en compte deux axes de travail : 1. La diachronie (succession temporelle des évènements). 2. La chronologie (datation en termes d’années ou d’âges). Cela permettra d’établir des liens entre des processus collectifs et des parcours individuels ou familiaux. (Burrick, 2010).

Enfin, il sera nécessaire de prendre en compte les différences entre les pêcheurs qui pêchent sur l’intégralité du lagon et ceux qui ne pêchent que sur la partie du lagon associée à une commune donnée. La représentation du lagon de Moorea en est-elle affectée ?

* *Analyse de sentiments et spatialisation du récit [à développer]*

*Au cœur de la méthodologie rédigée dans le projet ANR est l’analyse de sentiments effectuée par l’intermédiaire d’une analyse structurale et lexicale du récit. (Demazière et Dubar, 1997)*

*Une spatialisation de ces récits de vie est envisagée selon la méthode mobilisée par Martouzet et al. (2010)*

1. La position de la doctorante
	1. L de confiance et consentement libre et éclairé

Dans un premier temps, tous les entretiens réalisés débuteront par le consentement libre et éclairé de l’entretenu. Tant pour la réalisation même de l’entretien, que pour la captation audio et les photographies qui seront amenées à être prises.

Dans un deuxième temps, lors des entretiens, il s’agira d’être en mesure d’identifier les réactions défensives des enquêtés et ainsi de les détourner. En outre, il sera question de « neutraliser les défenses sociales du sujet » en limitant notamment les situations de co-présence impliquante et de jugement potentiel (Mucchieli, 1995).

Réactions défensives potentielles :

* Mise à distance (attaques, intimidations et évitements)
* Immobilisations (simulations, blocages, rétractations)
* Rapprochements (soumissions, justifications et séductions)
* Eviter les questions directes, trouver « la bonne distance relationnelle » (sympathie et compréhension + détachement et objectivité). Un moyen également de déjouer ces réactions sera d’assurer le secret des réponses et leur anonymisation.

En outre, il nous faudra considérer cette relation interpersonnelle, où le « sujet est considéré comme le porteur d’une expérience sociale et le chercheur représente une institution, la connaissance » (Burrick, 2010). Cela permettra de tisser la relation de confiance, déjà entamé lors du premier terrain. Nous pourrons également revenir sur la notion étayée par Edmund Husserl, à savoir, la suspension du jugement et *epokhé* (du grec.), état d’esprit dans lequel nous n’affirmons ni ne rejetons les choses.

* 1. La connaissance du terrain et du contexte

La position que j’adopterai sur le terrain est également liée à la compréhension du contexte dans lequel est réalisée la recherche. « *Un ethnographe qui commencerait par n’étudier que la religion, ou la technologie, ou l’organisation sociale, séparerait de façon artificielle un domaine de l’enquête, et se verrait sérieusement handicapé dans son travail.* » (Malinowski, 1922, p.68), cette citation me paraît bien illustrer le dilemme dans lequel je me trouve concernant la connaissance exhaustive de mon terrain qui ne sera jamais atteinte. Nous pouvons néanmoins résoudre partiellement par le biais méthodologique ce problème d’une étude que partielle du terrain grâce à la littérature scientifique et les terrains précédant la thèse. L’absence d’un travail ethnographique pousser pourra être palliée par la littérature disponible et les monographies réalisées sur le terrain et qui seront mentionnées dans l’état de l’art. Cette méthode est envisagée au vu des contraintes temporelles. Bien que le travail de recherche a commencé en amont avec un premier terrain sur le projet en master 2 et une expérience personnelle en master 1, ce temps reste trop court pour pouvoir prétendre à l’exhaustivité de ma propre contextualisation. [Un total de 18 mois sur 4 ans en Polynésie française et de 14 mois sur le projet HITI (3 ans pour moi)].

1. L’observation participante

La méthodologie de l’observation participante est envisagée pour venir appuyer les observations réalisées via les récits de vie. En effet, comme mentionner dans le mémoire de master la relation au lagon passe également par une cognition incarnée. Pratiquer la pêche, participer à des réunions des comités et associations de pêche notamment seront intéressante afin de mieux saisir le contexte dans lequel s’inscrit la recherche mais également comprendre davantage le rapport que les pêcheurs et pêcheuses de l’île entretiennent avec le lagon. De cette manière, la pratique de la pêche pourra être replacée au centre de la recherche. Les récits de vie prenant place le plus souvent au domicile de l’enquêté ou en bord de mer, replacer la pratique de la pêche en tant que telle sur le terrain pourra révéler et permettre de tisser d’autre liens avec les participants au projet. De plus, il est difficilement envisageable de voir des personnes s’ouvrir sur leur vie à une parfaite inconnue. L’observation participante permettra ici d’amener à relationner de manière différente que par l’intermédiaire de l’entretien et de sociabiliser également au sein de groupe et non seulement en face à face.

Cette notion nous amène à aborder l’émotion empathique du chercheur envers le sujet. Il ne s’agit pas de se mettre à la place de l’Autre mais de nous amener à développer une « approche compréhensive » bienvenue. (Lallier, 2011, p.6)

La participation observante caractérise un rapport spécifique au terrain (« en décalage avec la bonne pratique méthodologique des manuels ») c’est-à-dire observer et participer 50/50 (Passeron, 2006) [dans Soulé, 2007]. De plus cette notion amène à accepter les problèmes et la richesse que représente l’intrication du chercheur sur son terrain. On passe de l’observation de l’autre à l’observation de la relation humaine entre soi (chercheure) et l’autre (Soulé, 2007).

 [*Questionnement : participation observante ? peut-être donner une définition qui correspondrait davantage à la complémentarité de la méthodologie avec les récits de vie. Justifier et avoir une méthodologie de prise de notes.*]

A développer – recherches à mener et réflexions :

* Notion d’intentionnalité (John Searle)

Etat de perception 🡪 mise à disposition de soi afin de rendre compte d’une situation 🡪 abandonner toute position d’expert sur le monde qu’on observe

* En parallèle des récits de vie :

Comme Malinowski dans les Argonautes du Pacifique : tenir un tableau des terrains avec un calendrier précis des différentes activités pour avoir une possibilité de réflexivité a posteriori sur la période de terrain. Permet de garder une trace écrite et chronologique de la mission.

« la richesse des détails qui illustrent ses propos » (Préface de sir James G. Frazer, Les argonautes du Pacifique, p. 47) « Malinowski […] tient pleinement compte de la complexité de la nature humaine. Il envisage à la fois l’individu sous toutes ses faces à la fois et non sous un angle particulier » (Préface de sir James G. Frazer, Les argonautes du Pacifique, p. 47)

**Bibliographie :**

Bédard, Mario. « Réflexion sur les perceptions, conceptions, représentations et affections, ou la quadrature des approches qualitatives en géographie 1 ». *Cahiers de géographie du Québec* 60, no 171 (2 octobre 2017): 531‑49. <https://doi.org/10.7202/1041221ar>.

Bertaux, Daniel. « L’APPROCHE BIOGRAPHIQUE : SA VALIDITÉ MÉTHODOLOGIQUE, SES POTENTIALITÉS ». *Cahiers Internationaux de Sociologie, NOUVELLE SÉRIE* 69 (1980): 197‑225.

Bertaux, Daniel, et Martin Kohli. « The Life Story Approach: A Continental View ». *Annual Review of Sociology* 1 (1984): 215‑37.

Sophie, Chaxel, Fiorelli Cécile, et Moity-Maïzi Pascale. « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l’action ». . *. L*, 2014, 14.

 ———. « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l’action ». . *. L*, 2014.

Denzin, Norman K. « Symbolic Interactionism ». In *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social Theory*, édité par Bryan S Turner, 1‑9. Oxford, UK: John Wiley & Sons, Ltd, 2017. <https://doi.org/10.1002/9781118430873.est0380>.

Laberge, Yves. « Interactionnisme symbolique, ethnométhodologie et microsociologie: Un bilan partiel de la décennie 2001-2009 ». *Recherches sociologiques et anthropologiques* 40, no 2 (15 octobre 2009): 151‑56. <https://doi.org/10.4000/rsa.180>.

Lallier, Christian. « L’observation filmante : Une catégorie de l’enquête ethnographique ». *L’Homme*, no 198‑199 (25 juillet 2011): 105‑30. <https://doi.org/10.4000/lhomme.22718>.

Legrand, M. (1993). L’approche biographique. Théorie, clinique. Paris :
 Éditions Presses Internationales.

Mekjdian, Sarah et Olmedo, Elise. « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles ». 2016. MappeMonde n°118.

Soulé, Bastien. « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notionde participation observante en sciences sociales ». *Recherches qualitatives* 27, no 1 (2007): 127. <https://doi.org/10.7202/1085359ar>.

Passeron, J.-C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. Revue
 française de sociologie, 31(1), 3-22

Tancoigne, Elise, Jean-Philippe Corbellini, Gaëlle Deletraz, Laure Gayraud, Sandrine Ollinger, et Daniel Valéro. « La transcription automatique: un rêve enfin accessible? », s. d.